

DEVELOPPEMENT DURABLE, UTOPIES ET REALITES

Pour une politique de l'eau et une politique du développement durable

Jean A. VERGNES¹ Jean.Vergnes@wanadoo.fr

RÉSUMÉ

On ne compte plus les rapports des organisations intergouvernementales et les propositions concrètes de l'expertise internationale sur les problèmes concernant l'impact du *développement* des activités socio-économiques des hommes sur le devenir de l'humanité et de sa Planète. Mais seul le *Sommet de Rio*, en 1992, a défini une solution globale, un projet de "*développement durable*" et une stratégie, l'Agenda 21. Un véritable projet de société prenant en charge tous ces problèmes, respectant les spécificités régionales, impliquant de nouveaux modes de vie mais provoquant des ruptures, technologiques et sociales, parfois impopulaires mais toujours politiquement incorrectes.

Malgré des ambiguïtés liées au concept "*développement durable*", la stratégie associée à ce projet de société reste la seule démarche connue qui peut, non pas résoudre tous les problèmes de société posés dans des délais fixés, mais en amoindrir les effets, voire en repousser les échéances car ses propositions relèvent du bon sens.

Cette stratégie réactualisée (Agenda 21 de Rio, 1992. Propositions de Kyoto, 1997. Objectifs du Millénaire de Johannesburg, 2002) accorde une importance considérable à la gestion de l'eau². C'est la raison pour laquelle 2005-2015 est pour les Nations Unies *la décennie internationale de l'eau, source de vie*. Si on considère la région méditerranéenne, particulièrement concernée par les conséquences de l'effet de serre, les ressources en eau sont soumises à de multiples pollutions parfois irréversibles, la surexploitation, les gaspillages, ... essentiellement d'origines anthropiques.

Le Développement durable apparaît non pas comme une solution possible, mais comme la solution universelle dans la mesure où elle intègre tous les problèmes qu'affronte la société planétaire. Des problèmes interdépendants, ceux de l'eau et de l'énergie étant placés au cœur de sa stratégie.

Sa stratégie est un processus dans lequel toutes les décisions sont prises en fonction des contraintes du présent (sociales, économiques et écologiques ... le "trépied" du développement durable) mais aussi de celles du futur (besoins des futures générations, réchauffement climatique, ...).

Comment concilier au niveau d'un pays, *politique de l'eau et politique du développement durable* ? Elles doivent tout simplement coexister. La première doit relever d'une structure administrative (Direction générale, Secrétariat d'État, Ministère). La seconde d'une structure interministérielle pour favoriser la participation effective et la coordination de tous les Ministères pour la définition et la mise en œuvre de toute politique de Développement durable.

Ce projet apparaît néanmoins comme une utopie du fait du temps nécessaire pour atteindre ses objectifs mais aussi du fait des conditions de réussite, à savoir:

¹ Docteur d'État Es-Sciences. Conseiller scientifique au Réseau Méditerranéen des Écoles d'Ingénieurs. Consultant UNESCO & MAE.

Membre de : Dossiers & Débats pour le Développement Durable. Echanges méditerranéens. Académie de l'Eau.

² L'eau douce mais aussi eau de mer, cette est malheureusement négligée par les politiques de l'eau.

- * La volonté politique des responsables institutionnels et des décisions pour l'action;
- * L'attribution non virtuelle des moyens financiers nécessaires à sa réalisation;
- * La prise en compte de incidences économiques, sociales, écologiques et temporelles;

- * La mise en oeuvre préalable d'une politique incontournable d'éducation des populations à commencer par son information et sa sensibilisation pour permettre sa responsabilisation et sa participation aux processus de décision. Ensuite la formation de l'expertise nationale nécessaire.

Cette politique d'éducation des populations est la conséquence logique d'un constat : la lourde ignorance de la société civile (et mesurable par sondage) ou les idées préconçues concernant de nombreux problèmes actuels de société. Ignorance notamment sur l'état inquiétant de la Terre décrit dans le très sévère **Rapport mondial Évaluation des écosystèmes** (ONU-3/2005) : "*La capacité de la planète à répondre aux besoins des générations ne peut plus être considérée comme acquise... La Terre serait au bord d'un désastre...*". Ce rapport préconise "*des changements radicaux et urgent en matière de développement et d'éducation. Un constat qui a conduit les Nations Unies à faire de la période 2005-2015 la Décennie pour l'éducation en vue du Développement durable... dont le succès dépendra de la volonté politique*

INTRODUCTION

Des définitions pour un même concept

Le Sommet de la Terre de Rio (1992) se situe dans le prolongement des réflexions dans les années 70 du Club de Rome et du MIT. Il a officialisé une nouvelle forme de développement humain à l'échelle planétaire, le "*développement durable*" et sa stratégie (l'Agenda 21). Un projet de société qui devait être considéré comme la plus importante des responsabilités des gouvernants de la Terre.

L'Agenda 21 (2500 recommandations, 40 chapitres), conçu pour être décliné en Agendas locaux, avait notamment pour objectif de

- + *préserver la biosphère,*
- + *réduire le gaspillage des ressources naturelles et de l'énergie,*
- + *mieux gérer les ressources en eau,*
- + *prendre des mesures contre la pauvreté et les inégalités sociales,*
- + *promouvoir la solidarité et la concertation, d*
- + *lutter contre la corruption et les atteintes aux droits de l'homme,*
- + *promouvoir le principe de précaution¹,*
- + *...*

Cet Agenda 21 a été conçu pour pouvoir être décliné en agendas locaux. Chaque Agenda local, adapté aux spécificités sociales, culturelles et économiques d'un territoire bien défini,

¹ La maladie de la vache folle, l'amiante, le sang contaminé, les pollutions de Tchernobyl, les marées noires, les déchets nucléaires sont autant de problèmes illustrant le bien fondé de la prévention de certains risques majeurs.

devait être impulsé par les pouvoirs locaux¹ et élaboré dans un contexte de concertation/participation de la population concernée. Cela supposait une politique d'information (protocole d'Aarhus) et de sensibilisation différenciée de la population (sous ensemble d'une politique nationale d'éducation).

Pour caractériser et suivre le niveau de Développement durable atteint par une entreprise, une ville, un pays, une région, ... les Nations Unies ont proposé 134 indicateurs prenant en compte la démographie, la scolarisation, les émissions de CO2, l'accès à l'eau, l'assainissement, les droits de l'homme, la santé publique, les espaces verts, l'urbanisation, la biodiversité, ...

Une 1ère définition fut proposée, en 1987, par Gro H. Brundtland² dans son rapport *Notre avenir à tous*:

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Mais, quel était le sens profond que madame Brundtland donnait à ce concept en 1987 ?

Quelle définition madame Brundtland donnerait-elle du développement durable en 2005 ?

La traduction proposée de ce concept anglo-saxon est-elle fidèle à la pensée originelle ?

Depuis, d'autres définitions ont été proposées.

Les Nations Unies, qui ont pour objectifs "*Léguer aux générations futures une planète viable. Vivre à l'abri du besoin. Vivre à l'abri de la peur*", ont proposé une définition plus simple, en 1992 : **Le développement durable est une réponse aux besoins du présent sans compromettre ceux du futur...**

Mais comment définir les *biens du présents et ce du futur* pour de pays de cultures différentes ?

C'est probablement pour cette raison l'OCDE a proposé : *Le développement durable doit permettre de maximiser le bien-être humain pour les générations actuelles sans pour autant réduire celui des générations futures. Le bien-être humain est considéré comme incluant non seulement la satisfaction des besoins économiques, mais également les aspects sociaux et environnementaux.*

En 2005, le Développement durable c'est quoi ?

C'est un projet de société qui intègre l'équité sociale, le développement des pays émergents, le devenir des générations futures, la production et la consommation d'énergie, l'écologie humaine, la lutte contre l'analphabétisme, la promotion de l'hygiène et de la santé,....:

Un projet de société qui:

✚ *S'appuie sur les adaptations locales de l'Agenda 213 et les expériences des autres ;*

¹ L'Agenda 21 appelle "les collectivités locales de tous les pays à parvenir à un consensus sur des programmes d'Action 21 locaux". Cf. La Revue Durable n°5 5/2003 ("Rendre les villes durables grâce à leurs habitants" et n°15 4/2005 (Les Agendas locaux en Belgique, Suisse et France).

² Gro Harlem Brundtland, Ministre de l'Environnement de la Norvège en 1974, Premier ministre en 1981, Présidente de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement en 1983 est aujourd'hui directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé.

³ Les instruments du Développement soutenable. Député J. Dufau et E. Blessig. Boutique de l'Assemblée Nationale. 4/2005. 5 euros. "Les 21 Clés du futur, Méthode et pédagogie pour la mise en œuvre du Développement soutenable et de l'Agenda 21". Michel Mombrou.

- + Porte un effort particulier sur quatre objectifs prioritaires : l'eau, l'énergie, les changements climatiques et la démographie ;
- + Conduit à l'identification d'une politique concertée au niveau national mais aussi avec les pays voisins, car il s'agit d'une problématique mondialisée ;
- + Guide chaque individu dans ses comportements et ses décisions quotidiennes ;
- + Impose une coopération intergouvernementale des pays d'une région géographique, la mise en commun des informations et résultats de leurs expériences ;

Un projet qui ne se réduit pas à une stratégie pour protéger l'environnement des dégradations liées aux activités de l'Homme, comme beaucoup de décideurs institutionnels le pensent.

Mais aussi:

- + un état d'esprit à intégrer dans la vie quotidienne, dans les enseignements universitaire, dans la recherche, dans les pratiques professionnelles
- + une obligation légale pour chaque pays, prenant en considération, simultanément, les aspects sociaux, les aspects économiques et les aspects environnementaux dans toute réflexion socio-économique.

La réussite de cette politique suppose:

- + L'existence fondamentale d'une politique d'éducation¹ des populations qui concerne d'abord les adultes. 2005-2015 constitue la Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du Développement durable ;
- + La prise en compte du travail de l'expertise internationale, un trésor souvent ignoré ;
- + Une forte volonté politique matérialisée par des décisions d'envergure nationale ;
- + L'attribution non virtuelle des moyens financiers nécessaires ;
- + L'implication du système éducatif, notamment l'enseignement supérieur, plus particulièrement les formations professionnelles
- + Une collaboration internationale.

Réactions des entreprises et des collectivités locales

Les responsables d'entreprises² et des collectivités locales ont interprété le *développement durable*, à la fin du XXe siècle, comme une nouvelle perturbation socio-politique du fonctionnement des entreprises.

¹ Éducation étant une activité qui regroupe celles d'information, de sensibilisation (étudiants, adultes), d'éducation de base (éducation des enfants, lutte contre l'analphabétisme,...) et de formation (expertise nationale pluridisciplinaire nécessaire, enseignants, animateurs, porteurs naturels de messages informationnels, ...).

² Schneider Electric en 2003 a assuré à tous ses salariés une couverture sociale, Renault a mis au point une technique d'usinage sans eau, ST Microelectronic s'est engagé à réduire son empreinte écologique en limitant notamment sa consommation de produits chimiques, Lafarge a repensé son mode de production du ciment pour réduire ses émissions du CO₂, ... (Enjeux - Mars 2004).

Mais, malgré une perception floue du concept et surtout du "*Comment faire ?*", des mesures relevant du "*développement durable*" ont été mises en œuvre et, contre toute attente, se sont avérées rentables.

Le constat dans les entreprises est positif en France, et probablement dans d'autres pays: efficacité accrue, économie d'énergie, facilités de prêts bancaires, réduction du coût de fonctionnement, impact publicitaire, créations d'emplois (poste de responsable de la politique de Développement durable dans l'entreprise¹), motivation du personnel, ... 70% des 250 premières entreprises françaises cotées en Bourse ont engagé une *démarche "Développement durable"*.

Peu importe les réelles motivations, ce constat positif pourrait convaincre et entraîner les responsables institutionnels à reconsidérer leurs politiques, provoquer des décisions d'actions concrètes mais aussi contribuer à un mouvement de responsabilisation de la société civile.

Le développement durable est un projet promu essentiellement par les collectivités locales qui ont officiellement pour mission d'élaborer des Agenda 21 locaux en s'appuyant sur une expertise pluridisciplinaire, les projets existants, le travail des autres (notamment celui de l'expertise internationale) et des sociétés de conseils spécialisés.

Concepts ASSOCIÉS & NAISSANCE D'UNE QUERELLE ACADÉMIQUE

Développement

Le concept de "*Développement*", inventé à la fin d'une guerre mondiale (39/45), a suscité une course à la productivité et au niveau de vie, sans limite ni contrôle, dans tous les pays. Sa mise en œuvre dopée par les progrès techniques a débouché sur un monde à deux vitesses où surabondance et misère cohabitent dangereusement. La qualité de cette démarche socio-économique de développement est exprimée par la croissance économique.

Une croissance "effrénée" pendant plus d'un demi siècle, pour certains pays, sans que les pouvoirs établis se préoccupent vraiment des conséquences environnementales (surexploitation des ressources, dégradation de la biosphère, pollutions, ...) et socio-économiques (consumérisme, pauvreté, gaspillages, conflits, ...).

Ce "*développement*", parfois identifié à une machine infernale², a été à l'origine des dégradations catastrophiques (parfois irréversibles) de la biosphère³ et des relations humaines (inégalités, chômage, pauvreté, esclavage, corruption, torture, terrorisme, guerre,...).

Ce développement est l'objet d'une inquiétude grandissante pour toute l'expertise internationale (sans pour cela faire l'unanimité) sur le devenir de toutes les formes de la vie, inquiétude confirmée par des rapports scientifiques récents, notamment le "*Rapport mondial Évaluation des écosystèmes pour le millénaire* (ONU-3/2005)⁴ : "*La capacité de la planète à*

¹ Le Secrétaire général de l'ONU, a proposé un Pacte mondial des entreprises au Forum économique mondial (Davos, 01/1999). Il s'agit de promouvoir les pratiques éthiques et les valeurs morales fondamentales dans les entreprises, sur la base du volontariat (www.pactemondial.org).

² "Repenser le développement" - Henri Bartoli - Édition Economica.

³ Dans l'état actuel du vivant, en dehors des migrations humaines visibles que ces dégradations de la biosphère ont provoquées, il y a les migrations plus sournoises d'espèces animales, végétales, bactériennes dont on commence à prendre conscience des ravages (destructions d'écosystèmes, pathologies infectieuses). Il faut aussi noter le rythme d'extinction des espèces inégalé dans l'histoire de la Terre (actuellement 100 plus rapides que celles des extinctions passées).

⁴ www.Millenniumassessment.org. Le monde diplomatique. Écologie : le Grand défi (Juin-Juillet 2005)

répondre aux besoins des générations ne peut plus être considérée comme acquise ... La Terre est au bord d'un désastre...".

Croissance

La *croissance* sans limite ni contrôle, concept indissociable (par définition) de celui de développement mais aussi d'un cortège de nuisances associées, d'origines anthropiques, car il y a :

- ✚ Croissance de la consommation d'énergie,
- ✚ Croissance de la production de déchets et effluents polluant,
- ✚ Croissance du parc automobile,
- ✚ Croissance des loisirs, ...

Ce constat invite chaque individu à accepter sa part de responsabilité, à apprendre à gérer autrement des ressources naturelles fragiles et limitées, à prendre en compte les besoins des autres, à accepter de profondes transformations de ses modes de vie, ...

C'est ce que le Club de Rome a exprimé en termes plus académiques avec l'aide des chercheurs du Massachusetts Institute of Technologies en proposant en 1972 un rapport *Halte à la croissance (Aurelio Peccei)*. Ce rapport très perturbant proposait une croissance zéro... donc une croissance négative pour les pays riches. Historiquement et logiquement, le concept de *développement durable* est donc fondamentalement lié à celui de *croissance zéro*.

Croissance zéro, croissance négative, ... des concepts politiquement incorrects, que le discours politique se refuse de soutenir "Plutôt disparaître que de renoncer à la civilisation de consommation".

Les populations des pays riches n'y sont pas préparées. Les décideurs institutionnels non plus.

Mais ils parlent de "*changement de comportements face aux menaces qui pèsent sur la planète*"

Faut-il attendre une catastrophe très significative ? La réponse pourrait bien être "OUI".

Mais "Croissance zéro", "changements de comportements", ... ne sont que des mots qui ne produisent aucun miracle en les clamant en toutes occasions orales ou écrites. Ce sont des mesures concrètes assorties des moyens financiers nécessaires que les gouvernants doivent proposer. Dans le cas contraire, la situation actuelle finira par déboucher sur une grave crise planétaire pour laquelle des experts reconnus fournissent un calendrier.

Le Directeur général de l'UNESCO a été très précis : *Nous n'avons plus le choix : soit l'humanité adapte ses comportements en vue d'un Développement durable, c'est-à-dire qu'elle cesse de polluer l'environnement, permet le renouvellement des ressources naturelles et contribue à l'amélioration du bien-être de tous, soit elle signe, à plus ou moins brève échéance, son propre arrêt de mort.*

"Sustainable development" et ambiguïtés

Ce concept fut utilisé pour la première fois par l'UICN en 1980 et exprimé en langue anglaise.

Il se situait dans le prolongement de la philosophie du Club de Rome.

Officialisé par le Sommet de Rio en 1992, il n'était qu'un projet de société pour le XXI^e siècle nouvelle soucieuse de perdurer. Plus récemment, il se verra aussi confier de façon implicite la prise en compte du *Protocole de Kyoto sur l'Effet de Serre* (réduire de 5,5% les émissions de GES) et les 8 *Objectifs du Millénaire en vue du Développement durable* (OMD) du Sommet de Johannesburg (2002) qui se proposent de réduire d'au moins 50% les misères terrestres de l'Homme.

Ce projet de société, appelé à l'origine *développement durable*, exprimé à l'origine en langue anglaise (*sustainable development*), a été traduit de façons diverses. Ceci a provoqué

des contestations académiques, des difficultés voire impossibilités de communications et un degré supplémentaire de complexité.

Qui et pourquoi a-t-on remplacé le mot "*durable*" par "*durable*", "*viable*", ... ?

Les diverses interprétations du développement durable, viable, durable, n'ont pu, évidemment, permettre les profondes transformations sociales attendues, car :

- + pas toujours clairement défini, interprété diversement,
- + médiatisé par des décennies de réunions et internationales aux contenus répétitifs,
- + réduit parfois à sa composante écologique,
- + abordé dans des formes réductrices par les institutions gouvernementales,

De plus, dans la définition du Développement durable, on parle de *satisfaire des besoins*. Quels besoins ? Les besoins fondamentaux (alimentation, protection, éducation) ?

Si on prend comme référence les besoins de l'européen moyen, le calcul de son *empreinte écologique* (un indicateur très pédagogique) montre qu'il faudrait 3 planètes pour les satisfaire, seulement 0,8 si c'est le Togo qui se trouve être la référence.

Une analyse sémantique du concept "*Développement durable*" montre qu'il s'agit, en réalité, d'un barbarisme linguistique : les ressources terrestres n'étant pas toutes renouvelables ou ne se renouvelant pas à une vitesse suffisante, un développement ne peut être durable dans le temps : il s'arrêtera forcément, peut-être beaucoup plus tôt qu'on ne le pense (cf. Rapport de H. Reeves). En réalité, c'est surtout le choix du concept "*développement*" qui aurait dû alimenter la polémique. En effet, c'est un concept "dynamique" qui implique celui de *croissance*.

Développement, croissance et calamités apparaissent comme inséparables !

La polémique

Ces ambiguïtés n'ont fait qu'accroître les difficultés de compréhension et de communication et ont créé une profonde fracture entre deux écoles de pensée.

- + *L'un militant pour un profond changement de société, une modification urgente des modes de consommation afin de tenir compte des "besoins" actuels et futurs de l'humanité, une diminution des gaz à effet de serre, une remise en cause de la pensée économique actuelle incompatible avec le souci d'améliorer le présent et de préserver le devenir de l'humanité.*
- + *L'autre mise sur de "mythiques grandes découvertes et technologies futures de la science" dont personne ne connaît le temps qui sera nécessaire pour les rendre opérationnelles et fiables sur une grande échelle et un développement qui maintient l'objectif d'un certain niveau de vie, dont de croissance économique pour tous.*

Les intérêts politico-économiques priment encore trop souvent sur les aspirations des populations qui prennent conscience des véritables enjeux planétaires du Développement durable. Rapport GEO3 5/2002. PNUE.

Cette polémique, ces ambiguïtés, ces difficultés de compréhension sont liées à une responsabilisation insuffisante et aux connaissances souvent limitées de la société civile (mesurées par sondages), le manque de clarté des concepts utilisés et l'absence d'une réelle volonté politique.

Ces difficultés pourraient être réduites par une politique d'éducation des populations, l'éducation étant un concept regroupant des activités d'information, de sensibilisation,

d'éducation de base (pour les scolaires) et de formations (formation de l'expertise nécessaire à une politique de Développement durable). Des activités ciblées, adaptées aux différents publics, l'objectif essentiel étant la responsabilisation et sûrement pas un transfert de connaissances.

Ce n'est pas un hasard si les Nations Unies ont décidé de faire de la période 2005-2015 la *Décennie de l'éducation en vue du Développement durable*, le mot éducation concernant d'abord les adultes.

UTOPIES et RÉALITÉS

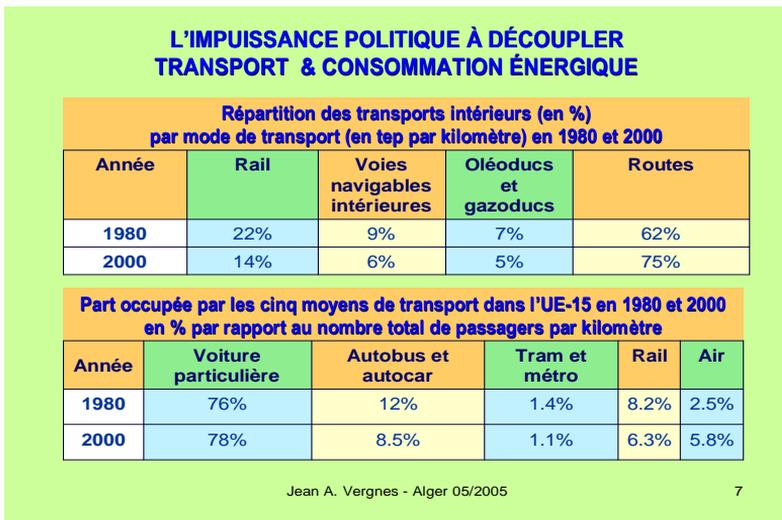
Utopie

Consentent des problèmes que posait cette liaison dangereuse "croissance-développement", on a inventé un nouveau concept : le *découplage*, *fort* ou *faible*. En effet, la croissance économique allant de pair avec la croissance de la consommation d'énergie, croissance de pollution, ... il y avait une *liaison "croissance économique" et "croissance des émissions des gaz à effet de serre"*.

Du fait des dangers de l'impact climatique on a envisagé un très ambitieux de tout faire pour *découpler "croissance" et "développement", "croissance" et "émissions de GES"*.

Dans certains cas, sans être spectaculaire, on ait parvenu à une consommation énergétique plus sobre (efficacité, économie, lutte contre le gaspillage) des décroissances énergétiques ont été observées dans l'industrie. Malheureusement l'expérience (les styles de vie et mode de consommation pour être plus précis) montre qu'actuellement cela est rarement possible.

Le tableau suivant montre qu'il y a échec politique total pour le découplage "*Transport et Consommation énergétique (France)*" : les modes de transports recommandés sont en régression, les autres en augmentation.



Dans certains cas, on pourra accroître les rendements énergétiques des moteurs et processus industriels et obtenir des croissances de consommation énergétique moins importantes.

Remarque : L'énergie doit satisfaire au même Principe que celui de l'eau à savoir :

Promouvoir l'économie et la lutte contre le gaspillage à toute création de source nouvelle.

Mais il apparaît utopique de penser pouvoir stabiliser cette croissance s'il n'y pas de profonds changements des modes de vie et de consommation. Il est impensable de réduire dans des proportions acceptables la production de déchets/rejets polluants à celles que la Terre pourrait naturellement gérer/supporter.

Il est aussi utopique de penser obtenir un changement profond des modes de vie et des pratiques culturelles néfastes, sans une catastrophe aux dimensions planétaires ou un bouleversement social ¹.

Que penser en 2006 du Protocole de Kyoto proposé en 1997 ? N'est-il pas obsolète au moment où il rentre en vigueur ?

Que penser des Objectifs du Millénaire de Johannesburg ? Des objectifs semblables ont été proposés au Sommet de la Santé en 1996 dont la réalisation était prévue au bout d'une décennie (2005) et dont l'évaluation actuelle a montré qu'il faudra en définitive plus d'un siècle pour atteindre l'objectif prévu.

Que penser du temps (20 ans) qu'il a fallu pour que le concept de Développement durable soit officialisé ?

Non-décision politique

Ces objectifs ne resteront-ils pas utopiques tant que le pouvoir politique ne prendra pas les décisions nécessaires et les mesures associées ?

Les contenus des déclarations d'intention et des avertissements sont des invariants politiques.

"Un jour on dira, vous saviez tout cela. Qu'avez-vous fait ?" François Mitterrand.

Des années après... *Nous ne pourrions pas dire que nous n'étions au courant ?" Jacques Chirac.*

Les déclarations répétitives sans lendemain, les discours qui éludent la nécessité de décisions politiques fortes assorties des financements correspondants, le refus de parler du prix qu'il faudra un jour payer pour avoir maintenu nos modes de consommation et nos styles de vies actuels, le recourt au mythe de l'avènement imminent de technologies salvatrices, ... ne sont plus acceptables.

Même si quelques progrès peuvent être observés, globalement le constat est sans appel : le nombre et l'importance des phénomènes inquiétants tels que les changements climatiques, la dégradation des ressources, la démographie, les tensions sociales, les catastrophes naturelles, la vitesse de croissance fulgurante (à l'échelle géologique) de la température terrestre moyenne, ...

Certes depuis quelques mois la plupart de nombreux décideurs politiques manifestent un fort soutien oral au développement durable. Mais les politiques nationales sont proposées sans pour cela imposer les mesures nécessaires pour parvenir réellement à leur mise en œuvre (décision ministérielle, cadre juridique, financement non virtuel, politique d'éducation, structure de coordination interministérielle, ...).

En 2005, l'ONU a publié le Rapport mondial "Évaluation des écosystèmes pour le millénaire" (1365 experts, 96 pays). Une phrase résume 4 ans de travail "La capacité de la planète à répondre aux besoins des générations ne peut plus être acquise" ... La Terre est au bord d'un désastre. Le rapport préconise des changements radicaux en matière de développement et d'éducation.

"Faut-il être alarmistes ? Je n'aime pas le mot alarmiste, parce qu'il a une connotation trop négative. Mais, il faut dire au gens que la situation est grave, préoccupante. Et que si on ne fait rien, ça peut aller beaucoup, beaucoup plus mal" (Hubert Reeve, Interview du 13/03/2002).

¹ Une question posée par le "Courrier international (N° 728, 10/2004)". Hubert Reeve y a répondu en faisant une synthèse des communications scientifiques internationales réalisées sur les changements climatiques" : ...la Terre risque de connaître à l'échelle de 30 ou 50 ans une crise grave. Je pense réellement que l'espèce humaine est en danger, la plus grande crise que peut connaître l'humanité s'approche. Nous en sommes la cause, les victimes potentielles, mais aussi les sauveurs potentiels !"

Retrouver de l'optimisme par des décisions politiques

1.- Le constat est négatif, mais il n'est pas sans appel. Il est certes trop tard pour repenser la terminologie, mais le concept "développement durable" peut rester le titre d'un projet de société dont les objectifs resteront globalement ceux prévus. Ces Objectifs peuvent perdre en partie leur caractère utopique si les responsables gouvernements prennent des décisions, peut-être consécutif à un long débat social (cf. Constitution européenne). Un débat social qui n'aura d'intérêt que s'il est associé à une politique d'éducation des populations, pour informer et sensibiliser. L'urgence : les décideurs politiques¹, professionnels de l'information, enseignants et étudiants.

2.- L'humilité doit toujours nous conduire à penser que certaines prévisions scientifiques peuvent être excessives : les modèles de simulation "*Planète numérique*" ne sont pas parfaits. Des situations imprévisibles sont toujours possibles. Sans hésiter, il faut donc tenter de susciter chez les décideurs institutionnels une volonté à prendre des mesures, même si elles peuvent remettre en cause certains pouvoirs établis, des styles de consommation, des modes de vie, ... Des mesures qui relèvent d'une politique de Développement durable favoriseront au moins la paix sociale.

3.- Au niveau des responsables d'entreprises², des collectivités locales, ... le *développement durable* a été, à la fin du XXe siècle, interprété comme une contrainte incontournable. Contre toute attente, malgré une éducation " insuffisante, une perception assez floue du "comment", ... la mise en œuvre de mesures relevant du "*développement durable*" s'est développée et s'est avérée rentable.

Des constats positifs : des économies réalisées, une efficacité accrue, un impact publicitaire plus intéressant, des créations d'emplois, des prêts bancaires facilités, ... Ce mouvement semble prendre de l'ampleur en France : 70% des 250 premières entreprises françaises cotées en Bourse ont engagé une démarche en faveur du Développement durable pour lequel des postes de responsable ont été créés.

Peu importe les motivations, c'est un constat très positif qui pourrait entraîner les responsables institutionnels à reconsidérer leur politique. Des décisions d'actions concrètes, pour au moins favoriser un mouvement de responsabilisation des populations pourraient être prises.

DES POLITIQUES

Union Européenne

La stratégie de l'UE en faveur du Développement durable a été adoptée lors du Conseil européen de Göteborg en juin 2001. Cette stratégie dégage cinq priorités :

✚ *Combattre les changements climatiques et promouvoir les énergies renouvelables.*

¹ Cf. Enquête "Les parlementaires et l'environnement" (Proses de Science Po. - http://www.revue-ddt.org/pointsdevue/pdv_002.htm)

² Récemment, Schneider Electric en 2003 a assuré à tous ses salariés une couverture sociale, Renault a mis au point une technique d'usinage sans eau, ST Microelectronic s'est engagé à réduire son empreinte écologique en limitant notamment sa consommation de produits chimiques, Lafarge a repensé son mode de production du ciment pour réduire ses émissions de CO₂, ... (Enjeux - Mars 2004).

- + Faire face aux menaces en matière de santé publique (risques alimentaires, utilisation de produits chimiques, épidémies, résistance aux antibiotiques)
- + Assurer une gestion plus responsable des ressources naturelles.
- + Découpler croissance économique, consommation des ressources et production de déchets (la responsabilisation étant liée à des politiques d'éducation des populations à laquelle l'entreprise doit participer dans le cadre de sa stratégie commerciale).
- + Promouvoir des transports durables.

Avec des objectifs ambitieux:

- + Développer des énergies renouvelables : +22% de l'énergie totale produite, en 2010.
- + Réduire les émissions de GES de 8 % par an d'ici à 2012 ...
- + Arrêter la croissance des transports routiers.
- + Favoriser le découplage Transports/CO2 et Transports/PIB en donnant la priorité aux trains et transports publics.
- + Arrêter en 2020 la production de produits chimiques représentant un risque pour l'environnement et la santé.

Cette politique était visiblement trop axée sur l'écologie. Même la Constitution de l'Europe met l'accent sur l'environnement.

Fin 2005, José Manuel Barroso, Président de la Commission s'est engagé à présenter une nouvelle mouture de la stratégie de Développement durable qui serait plus ambitieuse. Elle sera dotée "*d'objectifs plus clairs*", de nouveaux "*instruments innovants*", d'un mode de gestion plus transparent et de méthodes de suivi plus efficaces. Il y fallait aussi combler de grands vides dans le domaine social, en matière d'énergie durable, ...

États riverains de la Méditerranée

Un projet de rapport sur "*Une stratégie méditerranéenne de Développement durable*" a été proposé par la Commission Méditerranéenne de Développement durable et le Plan d'action pour la Méditerranée à la demande des États riverains de la Méditerranée¹ de l'UE. Il s'agit de:

- + Accroître le développement économique en valorisant les atouts.
- + Rattraper les retards sociaux en réalisant les objectifs du Millénaire.
- + Modifier nos modes de consommation/production et gérer durablement les ressources.
- + Mettre un terme à la dégradation irréversible des biens publics globaux et régionaux, engager leur restauration et réduire la vulnérabilité croissante aux risques naturels.

¹ L'ensemble des pays méditerranéens (430 millions d'habitants) constitue la région la plus touristique au monde, elle est actuellement la destination de 200 millions de touristes internationaux. En 2025, la population de la rive Nord devrait passer en 25 ans de 192 millions à 196 millions (+2%). Pour l'autre partie des rives de la Méditerranée, la population devrait passer de 235 à 327 millions (+35%). Les 8 pays, sur 12 qui composent cette partie, dont le stress hydrique est supérieur à 50 %, passeront de 8 à 10 pays. (Sources : Plan bleu).

Pour contribuer à atteindre ces quatre grands objectifs, la stratégie ambitionne des progrès concrets dans sept domaines essentiels d'action, étroitement interdépendants. Il s'agit à la fois de:

- ✚ *Promouvoir une gestion durable de la mer et du littoral.*
- ✚ *Stopper en urgence la dégradation des zones côtières.*
- ✚ *Maîtriser l'urbanisation et promouvoir un développement urbain durable.*
- ✚ *Promouvoir une agriculture de qualité et un développement rural durable.*
- ✚ *Mieux gérer les ressources et les demandes en eau en réponse aux besoins futurs.*
- ✚ *Gérer la demande d'énergie et atténuer les effets du changement climatique.*
- ✚ *Assurer une mobilité durable par une gestion adaptée des transports.*
- ✚ *Faire du tourisme un vecteur privilégié du développement méditerranéen durable.*

Politique des Nations Unies

A l'issue de la session de la Commission du Développement durable de l'ONU, les ministres préconisent davantage d'aide et de fonds nationaux, ainsi qu'une réduction de la dette, afin de réaliser les objectifs touchant l'eau et l'assainissement (New York, 25 avril 2005).

Politique de gestion de l'Eau et politique de développement durable

Inégalement réparties à la surface de la terre, les ressources en eau sont de plus, aujourd'hui, mises en péril par des modes non durables de production et de consommation, par la non prise en compte du long terme, par des politiques orientées vers la mobilisation de nouvelles ressources. Une situation de chaos hydrique caractérisée à la fois par des excès, des insuffisances ou des pollutions d'eau entraînant maladies, catastrophes, tensions sociales, pressions politiques internationales, ...

Ceci explique que les ressources en eau se sont vues attribuer la plus haute priorité par l'UNESCO jusqu'en 2007 : ce sont les éléments clés de la sécurité de l'humanité et de la biosphère.

Cette situation suscite la mise en œuvre de politiques nationales spécifiques qui supposent l'existence d'une expertise pluridisciplinaire et des décisions politiques conduisant à :

- ✚ *La définition et à l'application d'outils juridiques ;*
- ✚ *L'affectation des moyens financiers nécessaires ;*
- ✚ *Une politique d'éducation des populations (en accord avec la convention d'Aarhus) ;*
- ✚ *Une pratique systématique de la concertation/participation ;*
- ✚ *Une réflexion systématique des incidences sociales, économiques et écologiques ;*
- ✚ *La prise en compte des changements climatiques en suivant les propositions de Kyoto ;*
- ✚ *Le renforcement de la solidarité et de la coopération régionale.*

Nous retrouvons encore les bases philosophiques du Développement durable. La gestion des ressources en eau doit donc pouvoir s'appuyer sur les Principes adoptés au Sommet de Rio : l'équité, la prévention, la précaution, l'intégration, ...

L'eau est au coeur de la problématique du Développement durable.

Mais l'eau n'est pas une matière première comme les autres, c'est une ressource essentielle pour l'humanité et les équilibres écologiques. Elle présente un caractère d'urgence.

Coexistence de deux politiques à l'échelle nationale

Si le Développement durable constitue un projet d'avenir à mettre en œuvre, la gestion de l'eau ne peut attendre la mise en place d'un nouveau projet de société : la vie, sous toutes ses formes, à besoin d'eau à tous les instants : elle assure quotidiennement l'hygiène, l'alimentation, la santé, les loisirs, la production industrielle,...

Politique de l'eau et Politique du développement durable devraient donc être distinguées au sein d'un gouvernement ou d'une organisation intergouvernementale.

- + La première relèverait d'une structure administrative (un Ministère, une Direction, ...),
- + La seconde d'une structure interministérielle ou intersectorielle pour favoriser la participation effective et la coordination de toutes les structures institutionnelles (Ministères, Secteurs, ...) pour la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de toute politique de Développement durable.

Mais ces deux politiques resteront des coquilles vides si les hauts responsables institutionnels ne décident pas de commencer d'abord par les mettre en œuvre (démarches intersectorielles, démarches interministérielles, activités et projets concrets, ...) dans le fonctionnement de leurs propres institutions, qu'il s'agisse des Organisations intergouvernementales ou des États.

C'est la condition pour que chaque *collectivité locale* accepte d'intégrer les éléments de ces politiques dans toutes leurs activités, pour que chaque *individu* accepte d'en tenir compte et modifie en conséquence son style de vie et ses besoins de consommation.

Mise en œuvre de ces politiques

Une mise en œuvre réussie de ces politiques suppose, comme l'indique l'Agenda 21,

- + La participation/concertation des populations, donc une politique nationale d'information (conforme au protocole d'Arhus) et de sensibilisation des populations (les adultes sont les cibles prioritaires), ce qui suppose une formation des animateurs nécessaires.
- + La formation de l'expertise nécessaire à la formalisation du contenu de ces politiques et la stratégie de mise en œuvre sur le terrain, notamment celui des entreprises, des administrations, ..., de chaque individu.
- + La promotion d'activités de recherche pluri-disciplinaire concernant notamment l'identification des politiques, la création d'outils permettant la prise en compte des aspects écologiques, sociaux et économiques dans les activités socio-économiques et les projets techniques afin de respecter la politique de développement durable.
- + La création d'une coopération régionale visant la concertation, l'échanges d'informations et la mise en commun d'experts.

Pratiquement ?

Cela suppose un ensemble de projets universitaires d'enseignements et de recherche pour :

1.- Développer des capacités pluridisciplinaires d'enseignement et de recherche attendues.

La première étape étant consacré à la réflexion et à la sensibilisation du corps enseignants pour tenter de répondre aux cinq questions : Pourquoi ? Quand ? Comment ? Avec quoi ? Avec qui ?

Il faudra donc fournir à la Société civile toute l'expertise pluridisciplinaire nécessaire à :

- ✚ *L'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi d'une politique "Développement durable" ;*
- ✚ *L'identification d'une démarche transdisciplinaire pour chaque entité socio-économique (entreprise, université,...) ;*
- ✚ *L'élaboration d'un projet de politique d'éducation relative au Développement durable pour différents types de publics caractéristiques d'une population et la formation des universitaires, des enseignants et des animateurs nécessaire.*

2.- Rechercher, à partir d'une démarche pluridisciplinaire, une compréhension plus claire du Développement durable, et en diffuser les résultats auprès des décideurs institutionnels.

3.- Promouvoir les principes et des stratégies de mise en œuvre du Développement durable, unique solution actuelle l'université pouvant constituer une pôle expérimental d'application de ces principes et stratégies dans la gestion de leur fonctionnement comme dans l'élaboration de leur stratégie pédagogique.

4.- Définir et imposer dans tous les enseignements universitaires en commençant par des conférences & débats de sensibilisation, quels que soient les disciplines concernées, une sensibilisation aux principes du développement durable. Il s'agit de susciter une prise de conscience et des capacités à intégrer dans leurs futures vies professionnelles des principes et des valeurs universelles que les entreprises prennent maintenant en compte.

5.- Susciter des projets de coopération internationale pour identifier une expertise régionale capable de collaborer pour échanger des informations et des expériences pour définir des stratégies de Développement durable dont la complexité nécessite l'expérience de tous.

CONCLUSION

Les derniers rapports sur l'état de la Planète invitent les gouvernements à prendre des décisions sérieuses, courageuses et urgentes : la Terre pourrait être à la veille d'un désastre. Urgentes, car le coût de l'attentisme est une fonction exponentielle du temps nécessaire pour prendre des décisions.

Cela implique, avant qu'il ne soit trop tard, la définition et la mise en œuvre d'actions concrètes ne pouvant être confondues avec de simples déclarations d'intention sans lendemain, des avertissements ostentatoires ou des signatures de Chartes.

Des actions dont les objectifs sont ceux d'une politique de développement durable, un barbarisme linguistique ambigu quant à sa définition, utopique quant aux délais assignés à la réalisation de ses objectifs.

Mais sa stratégie se trouve être, en 2006, la seule démarche connue, qui peut, non pas résoudre tous les problèmes que pose le devenir de l'humanité dans des délais relativement court, mais en amoindrir les effets, voire en repousser les échéances et surtout donner plus de temps aux décideurs politiques pour comprendre la gravité de la situation et prendre les décisions attendues depuis trois décennies, conformément au principe de précaution.

Ces arguments justifient la mise en œuvre urgente de cette politique qui, de plus, favoriserait une décroissance salutaire des inquiétudes sur le devenir de l'Homme et de sa Planète.

Cette politique, favorisée par une coopération régionale, devra être considérée comme :

- ✚ *Un véritable projet de société, un nouvel état d'esprit, une démarche innovante ;*
- ✚ *Une obligation gouvernementale pour chaque pays soutenue par les Nations Unies ;*
- ✚ *Une stratégie qui ne s'intéresse pas uniquement à l'écologie humaine. Il s'agira pour les pouvoirs locaux, à partir de l'Agenda 21 et l'expérience des autres¹, de définir des Agendas locaux dans un contexte de concertation/participation pour qu'ils soient acceptés par la population... puisqu'elle aura participé à sa définition.*

Cette politique devrait conduire à des mesures d'économie et de lutte contre le gaspillage, d'encouragement et de pénalisation, d'attribution non virtuelle des financements nécessaires,

...

Sa réussite suppose aussi le préalable incontournable d'une politique d'éducation nationale de la population de chaque pays (actuellement quasi inexistante). Une politique pour laquelle les adultes constituent la cible prioritaire du fait des lenteurs administratives pour faire appliquer les lois et des lenteurs de la nature pour générer les effets prévus par ces lois (lorsqu'elles sont appliquées).

Une politique d'éducation spécifique à chaque pays qui permettra de :

- ✚ *Mobiliser les esprits par une stratégie d'information et de sensibilisation des adultes (cibles principales), nécessaire à une prise de conscience collective, la participation de chaque individu aux processus décisionnels, la création du cadre juridique nécessaire, ... l'acquisition de connaissances nouvelles ne constituant pas l'objectif essentiel.*

¹ Le Travail des autres. Symposium international de Cannes. Juin 2003. Jean A. Vergnes.

- + Favoriser la volonté politique nécessaire aux prises de décisions.
- + Créer l'expertise pluridisciplinaire nécessaire grâce à l'enseignement supérieur.

Si le Développement durable constitue un projet d'avenir, la gestion de l'eau ne peut attendre sa mise en place progressive : la vie, sous toutes ses formes, a besoin d'eau à tous les instants. Une *Politique de l'eau* est au cœur de la *Politique de développement durable* mais elles doivent être distinguées et coexistées au sein des actions gouvernementales. Tous les ministères étant concernés, une structure interministérielle permettra la coordination et la promotion du concept

Mais ces deux politiques resteront des coquilles vides si les hauts responsables institutionnels ne décident pas de commencer d'abord par les mettre en œuvre dans le fonctionnement de leurs propres institutions. C'est à ce niveau que se situe le point délicat.

Un point délicat qui n'existe pas dans les entreprises : cela explique peut-être les raisons du succès croissant de la démarche "développement durable" dans ce secteur...

L'avenir de la planète est entièrement entre nos mains et si des catastrophes surviennent un jour, ce sera en raison de nos mauvaises décisions politiques ou de notre absence de décisions politiques. O. Palme 1972

ANNEXE

COMMUNICATIONS DE L'AUTEUR POUR LA DERNIERE DECENNIE

1996

- "Enseigner à l'ère des Nouveaux Médias". Revue "Enseignement public et Informatique"
- "La crise de l'Eau et le Monde de l'Éducation". Revue Hydroplus.

1997

- "De l'Éducation et de l'Usage des Technologie de l'information. Congrès International. Moscou (Russie). Avril. Publication UNESCO.
- "De l'Éducation et de l'Usage des Technologies de l'Information. Revue EPI.
- "Un défi pour le Monde Arabe, la Méditerranée, la Francophonie". Aupelf-Incom. Beyrouth (Liban). Avril. "Demain, l'Enseignement Supérieur sur mesure". Congrès Med/Incom. Inforoutes. Revue EPI.
- "Une stratégie pour développer un projet EAD à l'Université. Revue EPI.
- "La Crise de l'Eau et conséquences en méditerranéen". Colloque "L'Europe, la Méditerranée et ses îles". Ajaccio. Octobre.
- "Enseignement mieux, enseigner autrement". Congrès Aupelf. Hanoi. Octobre.

1998

- "Enjeux politique et économique de la Crise de l'Eau en Méditerranée". EADS 8. Marseille. Avril.
- "Agua, medio ambiente y desarrollo en Mexico". Colloquio. Crise de l'Eau. Mexico (Mexique). Octobre.

1999

- "Colloque "Les Technologies de l'Information et de la communication au service du développement en Méditerranée". Gestion d'un congrès. Sénat. Paris. Janvier.
- Rapport final du Congrès International de Kaslik. Paris. Février.
- Colloque "L'Eau, l'Or du 3e millénaire, Institut Océanographique". La crise de l'Eau. Des solutions ? Paris. Avril.
- Projet éducatif pour les enfants rapatriés, affecté par la guerre. Pristina (Kosovo). Septembre.
- Pays du Maghreb et Mondialisation. Colloque. Crise de l'Eau, Internet, Congrès international de Kaslik. Marrakech. (Maroc). Septembre.
- Création d'un Centre international de l'Eau pour les Balkans. Colloque OTAN. Thessalonique. Octobre.

2000

- Crise Planétaire de l'Eau et Mutation de Société. Conférence RI de District. Paris. Avril.
- L'Éducation à l'Eau, une stratégie incontournable. Symposium International. L'Eau, l'Homme et le Futur. Cannes. Mai.
- Citoyenneté et culture de l'Eau. Une mission pour les Maires. Colloque Hydrosphère. Sénat. Paris. Juin.
- Des propositions pour une politique de l'Eau. Pristina (Kosovo). UNMIK. Juin.
- Du meilleur usage de chaque goutte d'Eau dans les zones arides. Le Rotarien. Août.

2001

- Colloque "L'eau en crise". L'éducation des publics en matière d'eau. La clef de voûte d'une société durable. Paris. Février.
- La Crise de l'Eau. Des solutions ? Conférence/Débat. Ambassade de France. Athènes. Thessalonique. Naoussa. Mars.
- Un réseau pour l'Eau et la Paix. Un exemple de coopération régionale "Euro-Méditerranée-Mer Noire". Colloque international scientifique Hydrotop. Marseille. Avril.
- Éducation et Communication en matière d'eau pour les publics. Une mission pour les organisations des Agences ONU ? Symposium International. "L'Eau, l'Homme et la Connaissance". Cannes. Mai.
- "Une incontournable démarche régionale : l'éducation des populations en matière d'eau". Forum International. "Prévision Climatique et Gestion des Ressources en Eau au Maghreb". Oasis d'Adrar (Algérie). Septembre.

2002

- L'eau en danger. Un danger pour l'Homme. Centre Culturel Adda'wa. Paris. Avril.
- Émergence d'une politique de l'Eau et éducation des populations. Colloque international. Université Benbouali. Chlef (Algérie). Février.
- Crise de l'Eau & Mission de l'Université - "No water, no future". Séminaire. Université de Mantouri. Constantine (Algérie). Avril.
- Origines d'une crise planétaire annoncée de l'eau. Fausses données et vraies stratégies. Séminaire. Université Mohamed Khider. Biskra (Algérie). Avril.
- De la Pédagogie à l'Université aux usages des Technologies de l'information et de la Communication. Séminaire National sur la Pédagogie. - Biskra (Algérie). Avril.
- Communication écrite, mise en œuvre des Technologies de l'Information et de la Communication et pratiques associées à l'Université. Séminaire. Alger (Algérie). Avril.
- Crise mondiale de l'Eau, Recherche Interdisciplinaire et Mission de l'Université. Université. Alger (Algérie). Avril.
- Communication des données et rigueur Scientifique. Promouvoir des pratiques. Séminaire. Alger (Algérie). Avril
- Origines d'une crise planétaire annoncée de l'eau. Fausses données et vraies stratégies. Séminaire. École Nationale des Ingénieurs de Sfax (Tunisie). Avril
- Émergence d'une politique nationale des ressources en eau et éducation des populations. Colloque international "Sociologie, économie et environnement". Université de Laval. Québec (Canada). Mai
- Pénurie d'eau & Journalisme. Un projet pour les pays du Maghreb. Forum International sur l'Eau. Cannes. Juin
- Mise en œuvre d'une politique de l'eau : une démarche pluridisciplinaire. Colloque international. L'eau dans le bassin méditerranéen. Ressources et Développement durable. Monastir (Tunisie). Octobre
- Partage équitable de l'eau et politique nationale d'éducation d'une population. Cité des Sciences. Paris. Mars
- Crise croissante de l'eau et éducation de la société civile. Journée mondiale de l'Eau. Alger (Algérie). Mars
- Communication des données & Rigueur scientifique. Cas des ressources en eau. Alger (Algérie). Juin

2003

- Vers un partage équitable des ressources en eau ? Conférence/Débat. Cité des Sciences. Paris. Mars.
- éducation des populations et politique de l'eau. La journée mondiale de l'eau. Alger (Algérie). Mars.
- Crise croissante de l'eau et éducation de la société civile. Colloque. Messagers de l'Eau. La Bourboule. Juin.
- Santé, Hygiène et Éducation des populations à une éthique de l'Eau. Colloque international de Cogolin. Juin.
- Le Travail des autres. Symposium international de Cannes. Juin.
- Crise de l'eau & Éléments d'une Politique. Université Citoyenne de l'Eau. Corte. Juillet.
- Transferts de technologies et Gestion durable des ressources en eau. 4e Convention Euro-Méd. Transfert de technologies. Tunis (Tunisie). Octobre.
- Réunion du Comité du Réseau international des Organismes de Bassin. Tipaza (Algérie). Décembre.

2004

- Éducation et Développement durable. Colloque Économie de l'eau et Développement durable. Ouagadougou (Burkina Faso). Avril.
- Réflexions & Propositions d'actions concrètes. Colloque Éducation à l'environnement. Vers le Développement durable. Paris. Avril.
- Colloque international. "Développement durable : leçons et perspectives". Ouagadougou (Burkina). Juin.
- Développement durable et gestion de l'Eau dans la région méditerranée. 5e Convention "Transfert de Technologie. Gène (Italie). Octobre.
- L'eau et le Développement durable. CNRS. "Sciences & Citoyens" Futuroscope (Poitiers). Octobre.
- Tourisme méditerranéen. Préservation du patrimoine et Éducation au Développement durable. Séminaire international. Quelle stratégie de Développement durable pour les villes historiques de la Méditerranée. Colloque international. Lorca (Espagne). Novembre.

2005

- Eau & Développement durable. Du "DIRE" au "FAIRE" Un impossible challenge : le "COMMENT" manque trop souvent !
Journées de la Coopération internationale. Toulouse- Auzeville. Avril.
- Le Développement durable, la consommation d'énergie et les entreprises. Colloque international. EnergyMed 2005. Naples (Italie) Avril
- Vous avez dit "Développement durable" ? Ambiguïté sémantique, stratégie de mise en œuvre et politique de l'eau.
Colloque international "De l'eau pour le développement durable en Méditerranée". Alger (Algérie). Mai.
- Pisciculture et développement durable - Smyrne (Turquie). Octobre
- Pénurie mondiale des ressources en eau : existe-t-il des solutions ? Salon (France). Octobre.
- Watmed 2. Pour une politique de l'eau et une politique du développement durable. Marrakech (Maroc). Novembre
- Projet pilote "Oasis, eau, santé, tourisme" - Adrar (Algérie). Décembre
- Ressources en eau et développement au Sahara. Tourisme saharien et gestion de l'eau. Ouargla (Algérie). Décembre

2006

- Un exemple de démarche "développement durable". Constantine (Algérie). Mars.
- Sustainable development, Utopia and reality. Ambitions Sud International. Revue économique. N°52. Avril
- Développement durable, une utopie salvatrice. Réseau Méditerranéen des Écoles d'Ingénieurs - Izmir (Turquie). Mai
- Sauver la Mer Méditerranée d'une mort annoncée : une mission pour la Turquie ? Revue Ambitions Sud International. N°54. Août
- L'Eau & les futurs défis. Séminaire international. Adrar (Algérie). Politique de l'eau et politique de développement durable. Novembre
- Oasis, eau, santé, tourisme". Colloque international "Oasis et Tourisme durable". Elche (Espagne). Décembre